

VOTRE ALLOCATION DE RETRAITE SUPPLEMENTAIRE CREDIT NATIONAL

INFORMATIONS PRATIQUES (à conserver)

VOTRE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

SIACI SAINT HONORE (S2H) assure, pour le compte de **l'INSTITUTION AUSTERLITZ**, la gestion administrative de votre allocation de retraite supplémentaire à compter du **1^{er} juillet 2021**.

Notre activité s'appuie sur une expérience de 40 années dédiées à la gestion des rentes issues de dispositifs de retraite et/ou de préretraite d'entreprise.

Nous portons également une attention toute particulière à la qualité du service rendu par notre équipe de gestion, qui est formée, expérimentée et responsabilisée à cette activité.

NOUS CONTACTER

Afin d'assurer le bon déroulement du versement de votre allocation de retraite supplémentaire CREDIT NATIONAL, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer **dès leur survenance** toute modification de :

- votre situation familiale,
- votre adresse postale,
- vos coordonnées bancaires.

A cette fin, n'hésitez pas à nous contacter par les moyens mis à votre disposition :

WWW

Depuis votre espace personnel pour lequel vous recevrez bientôt vos codes d'accès par courrier, à l'adresse : <https://www.maretraite-entreprise.com>



Courrier :

Gestion Retraite Crédit National
SIACI SAINT HONORE
Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch
75815 Paris cedex 17



Adresse e-mail :

gestion.cn@s2hgroup.com



Téléphone : 01 44 20 xx xx

Horaires d'accueil téléphonique : 9h-18h du lundi au vendredi

Nous vous **verserons votre allocation de retraite supplémentaire**, nette de prélèvements fiscaux et sociaux, **mensuellement à terme à échoir** comme c'est le cas actuellement.

En cas de décès, une rente de réversion peut être attribuée, sous conditions, au(x) bénéficiaire(s) défini(s) au régime (conjoints et/ou ex-conjoints non remariés).

LE CALENDRIER DE NOS RENDEZ-VOUS

Nous vous adresserons chaque année une demande :

A compter de <u>2021</u> En octobre		A compter de <u>2022</u> En mars
POUR LES PERSONNES RESIDANT A L'ETRANGER Une attestation de résidence fiscale hors de France à nous retourner.	POUR LE MAINTIEN DE L'EXONERATION TOTALE OU PARTIELLE DES PRELEVEMENTS SOCIAUX Votre avis d'imposition sur les revenus afin de vous exonérer, soit totalement, soit partiellement, des prélèvements sociaux, à nous retourner.	POUR LE MAINTIEN DU PAIEMENT DE VOTRE ALLOCATION Une attestation sur l'honneur valant justificatif de vie à compléter, à signer et à nous retourner.

(*) *N'hésitez pas à contacter nos services à tout moment si n'en bénéficiez pas mais que vous pensez pouvoir en bénéficier*

Nous vous enverrons également :

A compter de <u>2022</u> Chaque année en mars	Chaque mois en cas de variation du montant net de votre allocation	A tout moment
POUR JUSTIFIER LE PAIEMENT DE VOTRE ALLOCATION Votre décompte annuel d'allocation de retraite détaillant les arrérages versés sur l'année précédente (montant brut, prélèvements fiscaux et sociaux, montants net et imposable ...). Ce décompte vaut attestation fiscale et confirme le montant à déclarer.	Votre décompte mensuel de complément de retraite	POUR VOTRE INFORMATION EN CAS DE CHANGEMENT DE REGLEMENTATION Un courrier vous précisant les modifications relatives à votre allocation.

L'ensemble de ces documents sera également mis à disposition sur votre espace personnel à l'adresse : <https://www.maretraite-entreprise.com>

Si vous choisissez dans votre espace l'option 'Dématérialisation', les documents seront uniquement accessibles sur votre espace et ne vous seront plus adressés par courrier postal.

SIACI SAINT HONORE

Courtier d'assurance ou de réassurance - N° d'immatriculation ORIAS 07 000 771 - Société par actions simplifiée au capital de 76 884 940 € - 572 059 939 RCS Paris

Siège social : Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch - 75815 Paris Cedex 17

Exerce sous le contrôle de l'ACPR / Regulated by the ACPR (4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, France)

En cas de réclamation, merci d'écrire à / In case of complaint, please write to Service réclamation, 23, Allées de l'Europe, 92587 Clichy cedex, France

Pour prendre connaissance de la liste de vos droits issus de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 et du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, consulter les mentions légales sur le site <http://www.s2hgroup.com/fr/mentions-legales>.

Dans le but de sécuriser le traitement des données personnelles que vous nous transmettez, nous vous remercions d'utiliser des outils de transferts de données sécurisés. Nous vous rappelons qu'à défaut d'utilisation d'outils de sécurisation des échanges, la sécurité des traitements des données personnelles que vous nous confiez risque d'être compromise et que la responsabilité de SIACI SAINT HONORE ne saurait être engagée à ce titre.